



Arnaque leboncoin : canape soit-disant en cuir

Par **katia93**, le **01/02/2016** à **17:15**

Bonjour, rnJ'ai acheté un divan qui était annoncé comme étant du cuir, qui était à 750 euros. rnIl s'avère qu'une fois le divan chez moi je me suis rendu compte que le canapé est en simili cuir. rnJ'ai payé un acompte avec un chèque de 300 euros qui n'a pas encore été encaissé et le reste en liquide. rnAi-je la possibilité de me retourner contre le vendeur et si oui sous quelles conditions ? rnJ'ai lu sur le net que je pouvais faire opposition à mon chèque d'acompte, mais est-ce légal ? Je ne peux pas déceimment accuser le vendeur d'être un escroc et adopter des pratiques qui s'avéreraient être illégales... rnMerci et excellente journée

Par **maryrose2151**, le **21/02/2016** à **23:35**

bonjourrn rnje ne suis pas juriste simplement une internaute... rnJE pense que dans un premier temps, vous devriez prendre une photo de cette annonce sur le bon coin. rnCela peut tujours vous servir... rnAITES vite car l'annonce risque de disparaître. rnPour le reste, il faudrait savoir si cela a été fait intentionnellement déjà ... rnSi c'est le cas, c'est un escroc.. rnDonc, j'essaierai de revoir avec cette personne pour négocier le prix et s'il ne veut pas, je porterai plainte tout en sachant que je sais pas si cela aboutira. rnIL SEXISTE DES consultations gratuites dans les villes me semble t til auprès d'avocats aux greffes du tribunal rnDésolée de ne pouvoir vous en dire pluls. rnBONNE CHANCE.